

**Service instructeur**

**N° CP-2014-8-2-15**

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

**Service consulté**

**PRIX DE LA DIVERSIFICATION  
DE L'APPRENTISSAGE AU FEMININ**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € pour l'organisation du Prix de la Diversification de l'Apprentissage au Féminin à la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, qui sera versée au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin, mandaté par la Délégation Régionale pour recevoir les subventions des collectivités.
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

Créé en 1976 par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, le Prix de la Vocation Scientifique et Technique des Filles (PVST), doté d'un prix de 1 000 € par lauréate, a été abrogé par le Ministère des Droits des femmes en janvier 2013.

Il visait à encourager les lycéennes des classes terminales à diversifier leurs projets professionnels. Il s'adressait aux filles qui choisissaient une formation supérieure scientifique ou technologique où les filles étaient peu présentes. En effet, majoritaires dans l'enseignement supérieur, elles fréquentaient encore trop largement et exclusivement des filières traditionnellement féminines. 29 lauréates étaient ainsi récompensées chaque année.

En Alsace, ces prix étaient financés par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (20 prix), la Région Alsace (6 prix), le Département du Haut-Rhin (1 prix), la Communauté Urbaine de STRASBOURG (1 prix), et le Crédit Mutuel – District de Strasbourg et CUS (1 prix). Le Conseil Général y participait depuis l'année 2000.

A partir de 2013, le PVST a été remplacé par le Prix de la Diversification de l'Apprentissage au Féminin qui récompense des apprenties insérées dans une filière traditionnellement masculine où les filles représentent moins de 30 % des effectifs quels que soient l'année d'étude et le niveau de formation visé (BEP-CAP, bac pro, BTS-DUT, licence pro, diplôme d'ingénieur, ...).

Le Conseil Général est sollicité afin de poursuivre son soutien en faveur de cette manifestation en octroyant, comme les années précédentes, un prix de 1 000 €.

Compte tenu de notre engagement depuis l'année 2000 en faveur de cette manifestation, il vous est proposé de réserver une suite favorable à la demande et d'allouer une subvention de 1 000 €. Les crédits de fonctionnement nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2014 – Programme F725 – soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € pour l'organisation du Prix de la Diversification de l'Apprentissage au Féminin à la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, qui sera versée au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin, mandaté par la Délégation Régionale pour recevoir les subventions des collectivités,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Buttner' written in smaller letters below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 SEPTEMBRE 2014

**Fonds de soutien aux colloques scientifiques  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire	CORIOLIS
FSC03654	<b>CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)</b> Organisation du Prix de la Diversification de l'Apprentissage au Féminin	1 000,00	2014-F725- 38478
Total		1 000,00	